GENDARMERIE NATIONALI		PROCEDUR	E	Cadre réservé au destin	nataire
Compagnie de	1	D'ENQUETE PRELI		96.3.0	17781
BRIGADE DE		PROCES-VER	BAL		
	1	DE	DALE	N° PIECE	N° FEUILLET
P.V N°0 <mark>0187/</mark> 1994	RENS	SEIGNEMENT J	UDICIAIRE	1	
ATURE DES FAITS - REFERENCE PHENOMENE AEROSPATIAL NON IDI	ENTIFIE -	18/03/94			A
Nous soussigné G P , C résidence à Vu les articles 20 et 75 à 78 du codrapportons les opérations suivantes que nous avonCe jour dix huit mars mil neu téléphonique du centre opération phénomène hinabituel a été vu da	le de procédure pé le effectuées, agissant en le cent quatre v nnel de la genda	ingt quatorze à vi	aux ordres de nos chefs		un appel ale qu'un
Il nous est demandé de recher A 20H30, nous prenons conta signale qu'un des leurs a effectiv A cet effet, le 25/03/1994 à 1 Mademoisell	rcher des person act avec le respo rement aperçu le 5H00, nous nou	onsable d'une secte e phénomène en quas transportons sur	e « iestion.	» qui	
née le	à				
demeurant au	nté	, ha			nutes,
poing. Au début, elle était jaune,					
de la même couleur					
Elle est passée devant moi à			qu'elle était à p	eu prés à <b>de</b>	ux cents
mètres de moi. Sa direction était	nord, sud				
Je précise qu'elle n'est pas to	ombée mais qu'e	elle a disparu com	me si elle s'étei	gnait. Il n'y	a pas eu
d'explosion. Je n'ai rien entendu.					
Cette boule de feu n'était pas					
Avant de s'éteindre, il m'a ser A part moi, je ne pense pas q					
Je n'ai rien vu de semblable					
Lecture faite par moi des renseig					
rien à y changer à y ajouter ou à					
La personne entendue	J. 5. 4. 5. 5. 5. 5. 5. 5. 5. 5. 5. 5. 5. 5. 5.			P.J.	
A signé au carnet de déclaration			-	-	
D.G.G.NBUREAU DI OPERATION - SECTION RENSEIGNEMENT M. Le prefet	ON	DATE DE CLOTURE Le		V	
GENERAL COMMAND AERIENNE	IANT LA REGION	23/04/1994			;
01 AUX ARCHIVES			Signature et cachet	· v ·	

## PROCES VERBAL DE RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE N° 187/1994 PIECE N°1 FEUILLET N°1

## **CLOTURE**

Nos recherches auprés de la population se sont avérées négatives. Aucune autre personne n'a vu ou aperçu un phénoméne du même genre.

En conséquence, nous cloturons la présente et la transméttons aux déstinataires pré-cités.

<u>l'A.P.J.</u>